

Procès-verbal du conseil municipal
De Rilhac-Lastours

Mardi 08 août 2023 à 18h30 salle du conseil

Date de convocation vendredi 28 juillet 2023

Présents : Mesdames ARNAUD Claudine, PERAIN Cécile, RANOUIL Aurélie,
Messieurs : BARRY Jacques, CANION Maxence, FISSOT Sébastien,
RIVASSEAU Jean-Bernard, ROUBINET Laurent, VILLARS Michel.

Absente : DACQUET Fabienne, pouvoir donner à RIVASSEAU Jean-Bernard.

Secrétaire de séance : RANOUIL Aurélie

Monsieur le Maire lit l'ordre du jour.

La secrétaire de séance lit le compte rendu du conseil du mercredi 14 juin 2023 adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Eclairage public, rapport SEHV :

Cinq lampadaires ne sont pas reliés à la minuterie, 2 à la Croix du Comte, 1 à Villeneuve et 2 à Gorsas.

L'avis des habitants concernés sera demandé pour connaître leur point de vue sur la suppression de l'éclairage public dans le village.

Une proposition est faite pour qu'il n'y a plus d'éclairage public du mois de juin au mois août inclus.

Seuls les lampadaires de la salle des fêtes seront allumés à partir de 22h30 les vendredis et samedis.

Nouveau dispositif CCE (lampadaires, robinetteries) :

Changement de robinetteries et de lampadaires pour 0 €, les travaux sont à la charge de la commune.

Prévoir des détecteurs de présences au niveau du sous-sol de la salle des fêtes et à l'église de Lastours.

Changer les pommes de douches qui se trouvent derrière la mairie et les robinets de la salles des fêtes.

Un inventaire sera fait pour pouvoir faire la commande.

Aménagement du bourg- compte-rendu :

Les marches situées à l'impasse du vieux chêne, ne sont pas aux normes pour la hauteur, elles doivent être rééquilibrées.

Pour les trottoirs fait en terre-pierre des nouvelles semences vont être réalisées à la charge de l'entreprise.

La prochaine réunion des travaux sera le 28/08/2023 à 9h.

L'enrobé sera fait le 05 septembre 2023 par le département de la route des Barabands jusqu'à la route de Bussière Galant, dans le bourg de Lastours.

Mise en place des chicanes route des Chevaliers et route des Barabands après la fin des travaux du bourg :

Claire LECOMTE doit revenir pour effectuer les marquages au sol des chicanes. Une demande des habitants de la Croix du Comte pour des ralentisseurs a été adressée à la mairie.

Ce lieu étant situé sur la D59, la demande doit être adressé au département.

Une proposition est faite pour l'installation du radar pédagogique.

Et un panneau de limitation de vitesse.

Installation mâts pour téléphonie :

Les mâts seront situés derrière le local des cantonniers et à Gorsas.

Pour la location des terrains, les propriétaires recevront 1 500 € par an, pendant 12 ans.

Contrat d'achat de l'énergie renouvelable pour la cabane des chasseurs :

Le contrat est terminé depuis le 31/07/2023 il sera renouvelé.

Zonage énergies renouvelable dans le cadre du PLUI :

La décision est prise de laisser à la communauté de commune l'organisation des zones pouvant recevoir des énergies renouvelables.

Un rendez-vous sera pris avec la communauté de commune.

Nomination d'un élu référent au SYDED :

L'élu référent est Monsieur FISSOT Sébastien.


Questions diverses :

FPIC versement prévu par l'état 5 807€ au lieu de 8 250 €.

Aide du PNR de 3 000€ pour la collectivité.

Fin du conseil à 20 h 45

Le Maire,


JACQUES BARRY

La secrétaire de séance,



AURÉLIE RANOUIL